



## Succession et séparation de bien

-----  
Par Franca

Bjr je suis retraité et viens de toucher un capital du fiva pour ma maladie. Je suis mariée en séparation de bien. La maison appartient à mon épouse .je souhaiterais lui refaire une salle de bain par une entreprise avec l'argent que j'ai touché. J'ai 2 enfants d'un 1er mariage et 2 enfants avec ma conjointe. Je ne veux pas que mon épouse soit embêtée par mes enfants de mon 1er mariage. Lors de ma succession pourront-ils réclamer la part de travaux que j'aurais pu effectuer pour faire plaisir à mon conjoint? Je veux profiter et lui faire profiter aussi de cet argent

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous faites ce que vous voulez de votre argent, surtout si c'est votre domicile conjugal.